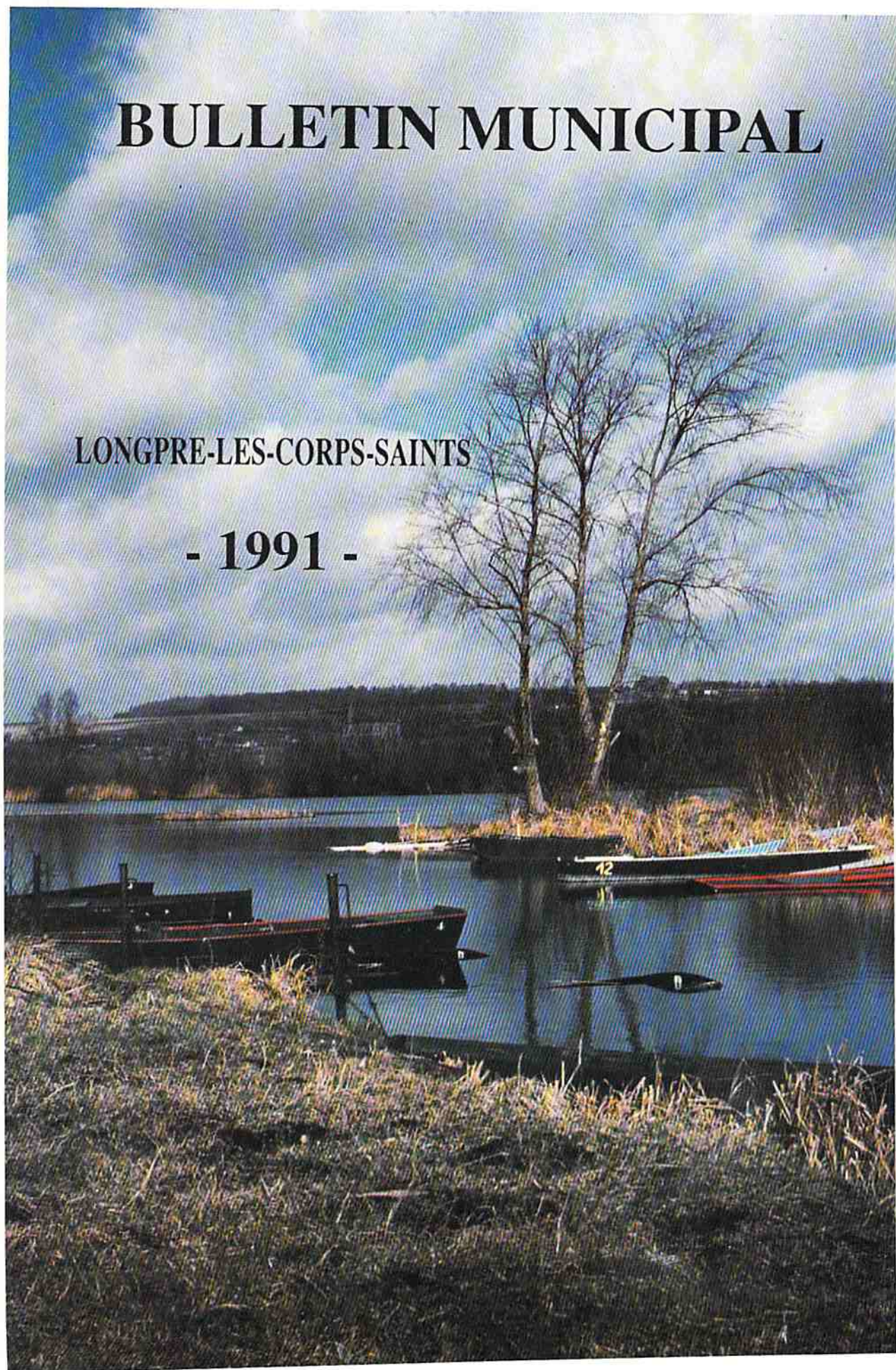


BULLETIN MUNICIPAL

LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS

- 1991 -



Eastry - Longpré : 10 ans d'Amitié

Les Longiprates et une délégation d'EASTRY ont célébré le 10ème anniversaire du jumelage.

Les étendards de l'Europe, Angleterre et France ont été hissés tour à tour auprès de l'arbre de la vie siègeant au sein du collège.

Saluée par une nombreuse assistance, la levée des couleurs a été honorée de l'interprétation des hymnes et successivement :

* LA FINALE DE LA 9ème
SYMPHONIE DE BEETHOVEN *

* THE GOD SAVE THE QUEEN *

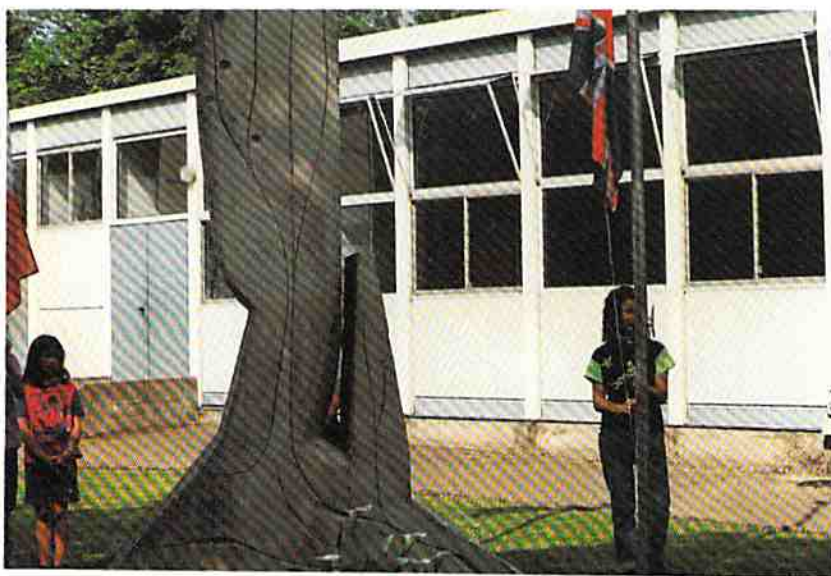
et

* LA MARSEILLAISE *



Précédé des sapeurs-pompiers et des associations patriotiques par des enfants de Longpré et d'Eastry, le cortège était emmené par l'union des musiciens de l'harmonie locale et une troupe de scouts d'outre-Manche. Les maîtres-d'œuvre du rapprochement entre cité du KENT et la ville de LONGPRE, MM. Norman MARCH et Jean-Luc FRERE ont fait part de leur satisfaction de fêter solennellement 10 années de fidélité et parfaite compréhension mutuelles.

Le maire de LONGPRE, M. Alain DROUVIN, le conseiller général M. Pierre MARTIN, le maire honoraire d'Eastry M. Donald ELDRIDGE, le citoyen d'honneur M. David SKINNER et le principal de collège M. Pierre MUGUET ont manifesté leur profond attachement à l'évolution de nombreux et fructueux rapports devant servir, entre autres et surtout, les intérêts des deux jeunessees. Collège, associations culturelles et sportives sont donc en droit de multiplier les échanges.



Cette cérémonie s'est achevée en la salle de la Mairie par un vin d'honneur ponctué d'un échange de cadeaux, dont la représentation des armoiries de LONGPRE en bronze d'art massif et une médaille de la commune - La première offerte officiellement.

Le Comité de Jumelage et son Président vous souhaitent une très BONNE ANNEE 1991 et vous invitent à participer au voyage à EASTRY les 11 et 12 MAI prochain.

Le Mot du Maire

Que ce bulletin municipal, où vous lirez des détails sur notre action dans les pages suivantes, vous apporte d'abord nos vœux pour l'année 1991 et pour la si importante décennie que cette année commence :

Que la santé, le mieux être et la joie règnent dans vos foyers !

Que la paix soit maintenue dans le monde, ou retrouvée, là où l'on se bat encore.

Que la liberté, qui a connu une si belle, mais parfois, si difficile avancée en EUROPE, aille en s'étendant et en se consolidant.

Que ceux dont le chômage est la triste part, retrouvent enfin la dignité et la sécurité d'un emploi. Aussi, unissons tous les âges, toutes les professions, toutes les familles de pensée, toute la vie associative et toute la vie municipale en un même combat pour défendre notre identité communale et nos chances de progrès.

Au Conseil Municipal, nous agissons dans ce sens, au C.C.A.S. également.

Pour beaucoup de français, le Maire idéal est un homme de terrain disponible et proche de ses administrés. J'ai, depuis plus de 10 ans de présence parmi vous, partagé vos inquiétudes et vos joies.

J'ai consacré souvent samedis et dimanches à être à l'écoute de tous les habitants, mouvements associatifs, sportifs, culturels.

Je reçois personnellement chaque semaine, chez moi, ou lors de mes permanences, les LONGIPRATES, afin de les aider dans leurs démarches.

La solidarité, je l'exerce chaque jour au profit des habitants de cette Commune.

Ce contact direct du Maire avec la population constitue le chaînon essentiel de la démocratie représentative et permet la participation des habitants aux décisions qui les concernent. Que ce chaînon vienne à manquer ou qu'il soit confié à une autre personne que le Maire, et c'est tout l'équilibre de la cité qui s'en trouve ébranlé.

La Municipalité idéale est pour bon nombre de français, celle qui privilégie la qualité de l'information.

Nous avons réalisé depuis des années des efforts constants pour faire évoluer l'image de marque de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS et pour mieux faire découvrir ses atouts.

Notre Mairie veut être une maison de verre où chacun puisse voir clair dans la gestion, ou, grâce à notre dévoué Secrétaire, le bon accueil, la bonne information, l'aide aux solutions de vos problèmes administratifs, sont choses de tous jours.

Je veux aussi remercier les autres employés communaux de leur loyal concours.

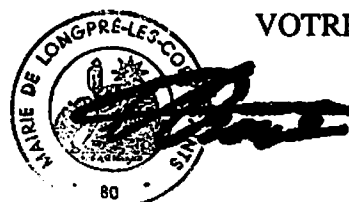
Enfin je sais gré de leur action à tous les bénévoles de nos sociétés, ainsi qu'aux fonctionnaires de l'Etat qui assurent leur rôle avec courtoisie et efficacité.

Oui, soyons toutes et tous solidaires pour profiter des possibilités et pour surmonter les risques de l'avenir, afin que ceux qui restent ou viendront au pays, trouvent toujours la joie d'y vivre.

LONGPRE vit, LONGPRE bouge, LONGPRE gagne, en avant LONGPRE.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE.

VOTRE MAIRE.



Les Délibérations du Conseil Municipal en 1990

30 MARS 1990

SUBVENTIONS :

Institut Culturel du Val de Somme	29 358,00 F
C.C.A.S. de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	10 000,00 F
Course Cycliste du Canton d'HALLENCOURT	1 500,00 F
Société de pêche et de faucardage	350,00 F
Lutte contre le cancer	600,00 F
A.C.L.	8 000,00 F
Mutuelle du Personnel Communal	500,00 F
Donneurs de sang	250,00 F
Syndicat d'Initiative	4 000,00 F
Amicale des Sapeurs-Pompiers	810,00 F
Centre Aéré	11 000,00 F
Club Sportif Adultes	2 000,00 F
Comité de jumelage	2 500,00 F
Association Française des Sclérosés	400,00 F
Club d'Athlétisme	1 000,00 F
Fête des écoles	2 300,00 F
Club Pétanque LONGPRE	1 000,00 F

De plus, une subvention exceptionnelle a été votée pour l'A.C.L. d'un montant de 20 000 francs.

Le Conseil Municipal de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS décide de se porter caution simple de la société PROSPA, domiciliée à LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS au 3 rue du 43ème R.I.C. et inscrite au registre du commerce d'Abbeville sous le numéro B 005 520 242

Ce cautionnement s'applique aux emprunts suivants :

Taux de cautionnement : 50%

Organisme prêteur	Montant	Taux	Durée	Reste au 1/01/90	Caution publique
B.N.P.	400 000	8,00%	1985-1995	281 442,23 F	LONGPRE-LES CORPS-SAINTS
SOCIETE GENERALE	1 300 000	8,80%	1989-1996	1 691 770,87 1 973 213,10	
				x 50% 986 606,55 F	

pour la période de la date du rachat de l'entreprise par les salariés, libératoire du cautionnement de la société Marius Dufour et Fils pour ces emprunts, jusqu'à la dernière échéance prévue au contrat de prêt. Ce cautionnement est limité à 50% (cinquante pour cent) du montant du capital, intérêt et frais accessoires relatifs à ces emprunts.

Après lecture des différents articles précités, il demande qu'elles sont les personnes qui se présentent en vue de postuler la place du 5ème adjoint

Monsieur Gustave HEULIN propose sa candidature.

En conséquence, chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles	
L. 65 et L. 66 du Code électoral	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Ont obtenu : M. Gustave HEULIN	15

Monsieur Gustave HEULIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 5ème Adjoint et a été immédiatement installé.

Le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif 1990 présenté par M. Alain DROUVIN, Maire, en étroite collaboration avec la commission des Finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement	4 858 005 F
- Section d'investissement	2 121 695 F

En ce qui concerne la Charge Fiscale, le Conseil a jugé opportun de reconduire pour obtenir le produit assuré en 1990, les taux de 1989, à une exception près, la taxe d'habitation qui passe de 7,93% à 8,50%. De ce fait, la variation du produit qui était en 1989 de 4,12% change de situation pour se retrouver à 6,13%. Ce qui donne un coefficient de variation proportionnelle de

- PRODUIT ATTENDU	1 542 963 F
- PRODUIT ASSURE	1 515 307 F

SEPTEMBRE 90

MOBILIER ECOLES PRIMAIRES - En parfaite harmonie avec M. le Directeur de l'école primaire Edouard Branly, commande auprès de l'Union des Groupements d'achats Publics les pièces suivantes :

- 1 armoire vitrine	2 425 F TTC
- 1 meuble bas avec tiroirs	3 930 F TTC

26 OCTOBRE 90

Suite au dépôt du dossier relatif à l'agrandissement et à l'aménagement du préau des écoles primaires, M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le volume des projets présentés s'est trouvé supérieur aux possibilités financières de la D.G.E. 2ème part, pour le Département. En conséquence, par décision du 26 Juin 1990, notifiée aux Collectivités le 24 Juillet, M. le Préfet a ventilé l'enveloppe globale entre les opérations qui lui ont semblé prioritaires parmi les catégories retenues par la Commission Elus locaux.

De ce fait, en ce qui concerne ledit projet cité ci-dessus, il n'a pas été retenu pour l'obtention de la subvention de l'ETAT.

Néanmoins, il propose qu'un nouveau dossier soit présenté en 1991, étant donné que les travaux ne peuvent être engagés qu'avec l'aide de l'ETAT et, que les rubriques retenues par les responsables sont en concordance avec les instances du Conseil Municipal. Aussi, il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

26 OCTOBRE 90

AMENAGEMENT DES TRAVAUX D'AGGLOMERATION

Compte-rendu est donné de la réunion du 19 septembre 1990 où il a été défini du rôle des différents intervenants et établi un planning d'étude. Le Maître d'ouvrage étant le Conseil Général.

LE CONSEIL MUNICIPAL A, après étude, approuvé la méthodologie suivante :

- Une première phase dite d'initialisation de la démarche ;
- Une phase d'étude préalable ;
- Une seconde phase de concertation ;
- La réalisation des travaux.

Ainsi, après un diagnostic complet de la traversée par la R.D.3, l'objectif de l'étude est donc de proposer un aménagement cohérent, s'appuyant sur l'analyse urbaine, qui permette d'améliorer la sécurité des usagers de la R.D.3 (piétons, cyclistes et automobilistes) ainsi que la qualité du cadre de vie des habitants de la commune.

DONNEES STATISTIQUES DE LA COMMUNE SUITE AU DERNIER RECENSEMENT

- Population totale1 533 habitants
- Résidences principales572
- Logements occasionnels et résidences secondaires140

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Donne son accord pour l'achat de matériel suivant :

- Poste Atelier Mobile1 700 F
- Rayonnage à revues2 650 F
- Vestiaire porte-vêtements1 300 F

PEINTURES

Retient la demande de réfection des peintures pour toutes les classes.

NOVEMBRE 1990

PROGRAMME SOCIAL THEMATIQUE SUR LA CITE LECLERC

Suite à de récents échanges avec le PACT ADRIM DE LA SOMME, M. le Maire expose qu'accéder à un logement décent est un des aspects essentiels de l'insertion des populations défavorisées. Dans cette perspective, le parc locatif joue un rôle important dans l'accueil et le maintien dans un logement convenable des populations fragiles. Ce projet s'inscrivant dans la dynamique de l'OPAH.

Aussi, la commune de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS et le PACT ADRIM DE LA SOMME, soucieux d'agir en faveur du logement des plus défavorisés, désire réaliser à titre expérimental un programme social thématique sur la Cité Leclerc.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Emet un avis favorable sur le projet de document concernant la mise en place d'un programme SOCIAL THEMATIQUE SUR LA CITE LECLERC.

PAR AILLEURS, il est bon de faire connaître que la Commune s'engage à participer financièrement et techniquement aux travaux de remise en état des parties communes, notamment en ce qui concerne le traitement de la voirie et les aménagements paysagers. A ce sujet, la mise en place d'un stage d'insertion pour les bénéficiaires du R.M.I. EST ENVISAGEE avec l'Association du Vimeu à laquelle la commune adhère.

RENFORCEMENT ET EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Les dispositions à envisager pour renforcer et étendre le réseau d'eau potable sont les suivantes :

CAVEE DU QUESNOY/EXTENSION du réseau en ø 60mm sur 360 m

CITEE SAINT FRERES : Renforcement du réseau de la Cité Saint Frères en ø 125mm sur 170m avec reprise des branchements en prévision d'extensions ultérieures dans le quartier. Travaux qui seront suivis de l'aménagement des trottoirs.

CAVEE/VINCENT

DECIDE POUR ASSURER UNE DESSERTE CONVENABLE DU CAMPING MUNICIPALE et des habitations voisines de réaliser un bouclage entre la canalisation de 125mm desservant la Grande Cavée et la canalisation de 60mm desservant la Cavée Vincent.

Le Budget 1990

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	4 852 000	8,50%	7,19%	412 420	9,79%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 845 570	18,75%	0%	533 544	2,55%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	328 380	38,26%	0%	125 638	1,61%
Taxe professionnelle	4 430 080	10,64%	0%	471 361	8,56%
Total	12 456 030			1 542 963	6,13%

(1) La décision du conseil municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980), avec 2 décimales après la virgule.

(2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage).

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1989

Libellés	Dépenses Réalisé	Recettes Réalisé
Section de fonctionnement : Budget principal	3 504 222,15	4 668 060,90
Section d'investissement : Budget principal	1 213 136,62	1 213 136,62
Résultat global : Excédent	1 163 838,75	

BALANCE GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990

Libellés	Dépenses Réalisé	Recettes Réalisé
Section de fonctionnement :	406 190	406 190
Section d'investissement : Budget principal	70 000	70 000

A noter : Les travaux importants réalisés cette année

- Terrain de camping : 555 231,11 F TTC

- Assainissement et bordurage de l'Avenue des Déportés et bordurage d'une section de l'Avenue du 11 Novembre.

Dépenses pour l'ensemble : **813 966,96 F**

pour le programme assainissement et bordurage de ces 2 arèes citées ci-dessus.

Charges Intercommunales

Syndicat d'Expansion de la Vallée de la Nièvre	24 555,00 F
Association ADEVIM 6	3 282,00 F
C.A.U.E	300,00 F
Syndicat Inter-Scolaire	89 902,00 F
Syndicat Inter-Scolaire de la Vallée de l'Airaines	12 078,00 F
Sivom Hallencourt	36 922,00 F
SIRTOM Hornoy	3 640,00 F
Service départ. Incendie	11 634,69 F
CAT Flixecourt	4 583,60 F
TOTAL.....	186 897,79 F

J.-L. FRERE
Maire Adjoint
Vice-Président de la Commission
des Finances

Quand le CCAS retrousse ses manches

Le Centre Communal d'Action Sociale de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, ex-Bureau d'Aide Sociale a su s'adapter aux changements et aux demandes de la population.

Ainsi, avec le R.M.I., les bénévoles de la Commune principalement Mesdames M.F. BRANDICOURT et D. DROUVIN, préparent, instruisent, et suivent plus de 30 dossiers pour aider les personnes, les familles en difficulté en vue de sortir de l'Assistanat.

En effet, l'instauration du R.M.I. assure le minimum de survie. De ce fait le travail social peut s'orienter vers sa vocation première "AIDER".

Avec 1991, attendons maintenant que le mot "INSERTION" fasse ses preuves, car il est certain que c'est le grand défi des années à venir.

Ceci dit, les membres du C.C.A.S. remercient vivement les commerçants qui de bonne grâce, ont accepté de mettre des "TRONCS" pour améliorer l'ordinaire d'enfants défavorisés, d'enfants de la Commune, où il n'y a que le R.M.I. pour subsister, sans omettre les personnes désintéressées qui font des dons de colis vestimentaires et autres.

Comme les années précédentes le C.C.A.S. a organisé plusieurs fois des distributions de colis alimentaires et remis à des familles démunies les moyens de se couvrir pour affronter avec force et courage l'hiver qui s'annonce rigoureux.

Dans un autre domaine, il s'occupe également de l'aide médicale à domicile et hospitalière, de la distribution annuelle de bons aux personnes âgées à prendre chez les commerçants.

Enfin, comme d'habitude, il aura la joie d'accueillir le 17 MARS 1991, les aînés au traditionnel banquet.

Pour terminer ce petit exposé, le C.C.A.S. vous souhaite pour l'AN 91 qui nous arrive avec sa charge de craintes et d'espoirs, de suivre, pleins de joie et de santé, un heureux itinéraire.

Le personnel communal

Grâce à une équipe dynamique, sous la houlette de M. Jean DEBUREAUX, de nombreux et importants travaux ont pu ainsi être réalisés en 1990.

Citons en exemple :

- Le bordurage du Square et la pose de 2 bancs
- Trottoirs (av. des Déportés et av. de la Libération)
- Aménagement du camping intérieur
- Plantation Avenue de la Gare



Il reste également à rendre hommage à la disponibilité et à l'accueil du service administratif dirigé par Monsieur André ENTZMANN, secrétaire Général de la Mairie et aidé par Mme Régine PREVOST



Camping municipal "Le Village"

Mars 1989, avant les élections : les professions de foi convergeaient sur le même point précis.

Elles reconnaissaient comme condition sine qua non : la construction d'un terrain de camping municipal. Ce dernier succéderait à une aire de stationnement obsolète, inadéquate et incompatible avec la fin de notre siècle, permettant de nous hisser au niveau des communes voisines à 15km à la ronde. De plus, cette création ajouterait un joyau supplémentaire à la couronne longiprate. Le souhait, pour ceux qui, à la veille des élections, en avaient pris conscience, était très bien.

La réalisation était d'une tout autre dimension que je vais vous narrer et vous condenser.

Cette lourde tâche n'effraya pas Monsieur le Maire car ce n'était pas la première fois qu'il était confronté à un gros problème.

Tout d'abord, il y eut délibération du Conseil Municipal qui donna son accord pour l'élaboration du terrain de camping ; avec constitution d'une commission d'élus.

Monsieur Alain DROUVIN, en chef de file, compétent et travailleur acharné nous entraîna à sa suite, en s'attaquant tout d'abord au dossier Administratif, pour obtenir les subventions nécessaires.

Ensuite avant-projet avec l'architecte. Dossier très étoffé qui fut soumis pour étude à la Préfecture - Sous-Préfecture, D.D.E, D.D.A, Tourisme, C.A.U.E., etc...

Tout ceci se situant d'avril 89 à septembre 89. Novembre 89 réponse officielle avec l'acceptation du projet. Il faut rappeler que sans cet accord aucun travail ne peut être entrepris.

Dossier technique :

- des réunions, des appels d'offres selon les normes obligatoires,
- 21 Janvier 90 : délibérations, 18 dossiers
- 15 Février 90 : prévisions des travaux
- 19 Mars 90 : début du chantier
- 28 Juin 90 : fin et réception des travaux
- 1er Juillet 90 : accueil
- 17 Juillet 90 : nomination officielle à la préfecture d'AMIENS par la Direction Départementale du Tourisme : LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS était doté d'un camping Municipal "Le Village" 2 étoiles.

21 caravances, dans un premier temps, prenaient possession de leurs emplacements sous la direction de Monsieur François JOUANJEAN aidé par Dany PADE. Ces deux jeunes signaient un contrat C.E.S. c'est-à-dire en clair du travail entre les mains et du soleil dans le cœur.



De cette affluence et de cet intérêt très appréciés, c'était un réconfort et un encouragement et de ce fait, un tremplin pour une extension du terrain de camping. Au cours de ces trois mois d'été nous reçûmes des Belges, des Allemands, des Anglais, des campeurs du Tarn, du Nord, de Bretagne, de Normandie, et des départements voisins.

Indépendamment de notre volonté, cette ouverture tardive ne nous permit point de faire de la publicité dans des revues spécialisées, nous nous y emploierons en 1991.

G. HEULIN
Maire Adjoint

Le Repas des Aînés



Foyer des Cheveux Blancs

Le Foyer des Cheveux Blancs a fêté cette année le 20ème Anniversaire de sa création.

Madame Berthe Pierru, Madame Riquer et Monsieur Daniel Flandre avaient le grand espoir que cela apporterait une joie chaque semaine aux aînés de Longpré de Longpré.

Ils ont réussi grâce à la bonne entente du Comité, à la satisfaction de Tous.

Les diverses activités sont très appréciées ; nous invitons les personnes ayant 60 ans ou plus à venir agrandir notre foyer, où ils trouveront joies - détente - et amitiés.

La Présidente
Mme RIQUER

Le Comité :

M. Dubus
Mme Pierru
M. Jourdain
Mme Vanderpoorten

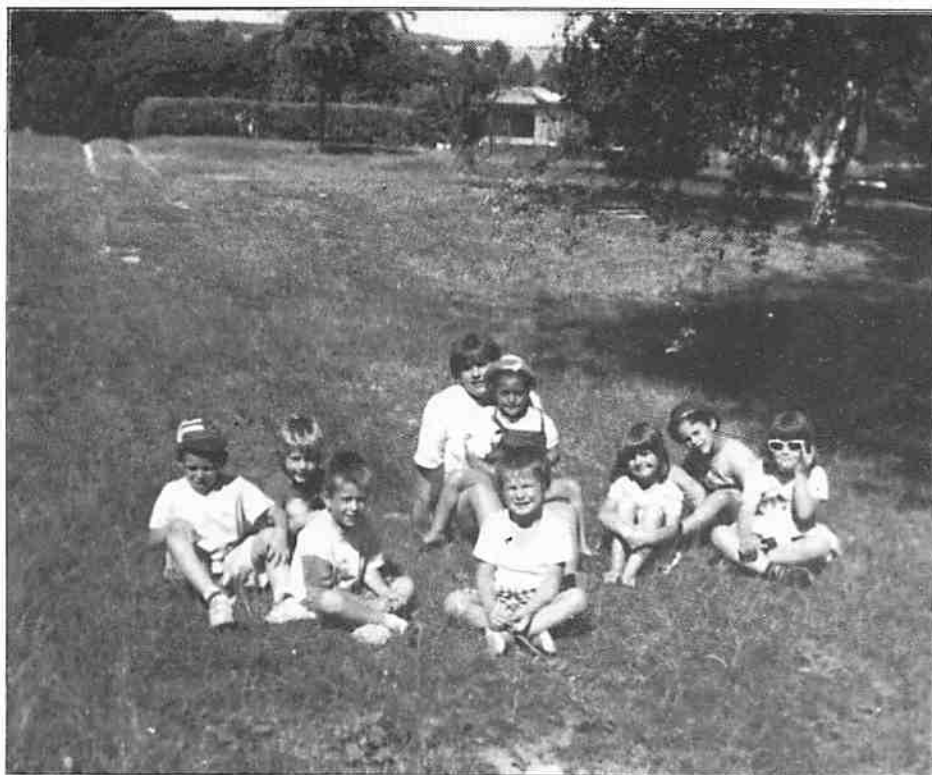
Mme Mension
Mme Leblond
Mme Mesnières
Mme Bridoux



Le Centre Aéré

En cette année 1990, une fois de plus, grâce à l'initiative du Comité et à son souci de promouvoir une véritable formation pour le personnel d'encadrement, un nouvel animateur s'est joint à l'équipe après avoir effectué un stage financé par l'association.

Cette équipe fut dirigée par le dynamique Jean M'Villa. Sous son élan, les activités se sont diversifiées et ont permis à tous de profiter de la vie au plein air. Le camping resta le thème essentiel des occupations favorisées par un ciel clément et un matériel plus adapté grâce à l'acquisition, au fil des années, de nouvelles tentes : campings à Ault, à Picquigny, à l'Abbaye-du-Gard, visite et pique-nique au Zoo d'Amiens, baignades à la mer, canoë-kayak à Saint-Sauveur.



Les journées s'écoulèrent trop vite pour nos enfants qui découvraient la joie des vacances, en s'appropriant les règles de la vie collective tout en dynamisant leur individualité au sein de cette micro-société que constitue le Centre de Loisirs.

Le Comité remercie chaleureusement la Municipalité pour son aide financière, les Longiprates pour l'accueil réservé aux enfants lors de leur vente, les commerçants en particulier pour leur générosité habituelle.

Le Comité

Longiprates : Connaissez-vous votre Office de Tourisme Syndicat d'Initiative (O.T.S.I.) ?

Association Autonome régie par la loi du 1er Juillet 1901, l'Office de Tourisme Syndicat d'Initiative de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, est maintenant doté de deux Etoiles.

Voici, ci-dessous relatées ses différentes activités pour l'année 1990, qui ont commencé par son traditionnel lâcher de ballons, le premier dimanche de Janvier, qui comme de coutume a beaucoup plu !

En Avril, participation à l'Assemblée Générale Départementale, qui avait lieu à CAYEUX.

Au mois de Juin, un stand était ouvert à la fête des cheminots à laquelle nous étions gracieusement conviés.

Juin toujours, Assemblée Générale du S.I. de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS, sous la Présidence Départementale de Monsieur J. BILLOT, de Monsieur A. DROUVIN, Maire de LONGPRE.L.C.S.

Le 1er Juillet a vu le retour de la brocante, qui a connu un vif succès.

Les mois de Juillet et Août, ont permis aux bénévoles de S.I. d'assurer leurs permanences annuelles, ou bon nombre de touristes de différentes nationalités ont été accueillis, renseignés, guidés au mieux de leurs désirs.

Le 12 Août, concours de patins à roulettes et vélos tous terrains, ce fut une première pour laquelle nous regrettons le manque de participants, souhaitons que 1991, voit, avec le concours de mini-vélos un succès plus grand.

Le 8 Septembre, Procession annuelle, avec la participation du Comité de Paroisse, suivie par une foule recueillie.

Le 13 Septembre, porte ouverte à la Crypte, où Monsieur J. PACAUD, Historien local et Vice-Président de l'O.T.S.I. a commenté et guidé la visite à plus de 400 personnes. Bilan très positif pour cette journée.

En Octobre, remise de la médaille du Tourisme au Président Régional des cheminots retraités.

Fin Décembre, remise des lots récompensant les gagnants du lâcher de ballons.

Aussi en nous préparant dans la concertation à battre le rappel de nos visiteurs et clients de 1991, multiplions donc les atouts pour les faire venir ou revenir vers nos sites et produits. Et n'oublions surtout pas de nous déplacer, de faire une vaste moisson de tout ce qui s'est montré le plus valable ailleurs, pour l'adapter et le développer chez nous.

C'est toujours de la comparaison que continue à jaillir la lumière.

Pour terminer, 1991 sera encore, pour beaucoup, un jardin plein de soucis sous un ciel inquiétant : Notre vœu le plus cher, c'est que vous le traversiez d'un bon pas, en bonne santé et le cœur content du bonheur des vôtres.

HEUREUSE ANNEE A TOUS

Le Président.
J.P. LHOTELLERIE



La vie des Ecoles Maternelle et Primaire

Grâce aux efforts de tous (municipalité, parents, enseignants) la bibliothèque et le centre de documentation sont enfin fonctionnels, dans un cadre agréable et spacieux les enfants peuvent se documenter, cuisiner, danser, s'exprimer...

L'année écoulée a été ponctuée par de multiples activités : sorties à Samara, au parc du Marquenterre, projections de films et spectacles divers, fêtes, Carnaval, journal scolaire et travail en ateliers pour les petits.

Les enseignants sont reconnaissants à toutes les personnes qui les ont aidés et soutenus dans leur tâche ainsi qu'aux différents partenaires éducatifs.



Souhaitons que les parents prennent amplement conscience de l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans la nouvelle démarche du système éducatif actuel.



Souvenirs de quelques années



Collège de Longpré-les-Corps-Saints



Au cours de l'année 1989, la réalisation d'un Carnaval avait connu un franc succès tant auprès des élèves que des parents et de la population longiprate.

L'année 1990 n'a pas été en reste avec la présentation d'un spectacle sur le Moyen Age, les tournois, le seigneur ALEAUME de FONTAINE qui fit construire l'église de LONGPRE pour y déposer les reliques rapportées des croisades.

La salle municipale était trop petite pour y accueillir le public fort nombreux venu admirer cette représentation.

La commune de FONTAINE

S/SOMME réserva aussi un chaleureux accueil à la présentation du spectacle dans sa salle des fêtes trop petite pour la circonstance.

D'autre part, il est à noter qu'une antenne parabolique a été installée sur le toit du bâtiment externat ; elle permet de réceptionner par satellite des émissions en langue étrangère anglaise, allemande, espagnole pour ne citer que les principales. Le projet de décoration du préau et des couloirs du collège se met en place avec les élèves et le professeur d'arts plastiques.

Le projet d'extension du collège avec la construction d'un Centre de Documentation et d'Information , d'une salle Informatique est en bonne voie puisque les travaux devraient commencer au Printemps prochain. Le financement sera assuré par le Conseil Général et le Syndicat Intercommunal Scolaire.

Quant à la rénovation des salles de Technologie, c'est maintenant chose faite et le professeur "rénové" dispose du matériel nécessaire pour donner aux élèves les éléments d'une formation orientée vers l'avenir.

Toutes ces réalisations ne doivent pas occulter les bons résultats scolaires du collège puisque 50% environ de nos élèves sont entrés en Seconde et 40% environ en classe de B.E.P. Le corps professoral assez stable s'efforce d'amener chaque élève à son maximum en fonction de son travail et de ses possibilités.

NOVEMBRE 1990



La chasse en plaine

C'est sous un temps clément que les chasseurs ont repris, pleins d'espoir, le chemin de l'ouverture.

Par rapport à l'année précédente, la situation s'est très nettement améliorée pour la perdrix grise. Celle-ci demeura, cependant, très difficile d'approche.

En ce qui concerne le lièvre, de très gros efforts de la part des chasseurs ont permis une remontée spectaculaire des effectifs.

Qu'on appelle rouquin, capucin ou oreillard, le lièvre constitue le gros gibier des petits chasseurs ; mais outre la fierté que ressent le chasseur à montrer sa prise, il hume déjà les senteurs du civet.

Du côté des lapins on put malheureusement constater que la plupart d'entre eux étaient atteints de myxomatose.

La société de chasse en plaine a effectué trois lâchers de faisans et deux lâchers de perdreaux rouges afin de préserver le gibier naturel.

L'aménagement du "Cabin Debureaux" a permis de recevoir une clientèle plus abondante pour la dégustation de tripes, le dimanche 8 octobre.

Constitution du comité :

Président : CONTART Didier

Président Adjoint : LEFEVRE Bernard

Secrétaire : BOUVIER Patrick

Trésorier : DUMORTIER Thierry

Membres : MM. PRUDHOMME Marcel, POIRET Christian, ROCHE André,
BOYELDIEU Jean-Marie, GAUDUIN Bernard, BAILLEUL Jacques.



"Les Colverts"

Présentent leurs Meilleurs Vœux pour 1991 où les événements cynégétiques ne manqueront pas de nous motiver pour de nouvelles actions.

Comme chacun l'aura constaté, notre association se veut plus dynamique que jamais et à l'intention de mener à bien toutes ses entreprises.

La parution de notre bulletin d'informations n°3 se fera fin janvier et vous y retrouverez toute la vie de la chasse aux gibiers d'eau, ainsi que le développement de nos projets.



Tourisme et Culture

Tourisme et Culture, c'est quoi au juste ?

Eh bien, c'est une association qui a ouvert ses portes sous ce nom il y a maintenant 4 ans et dont les objectifs premiers sont ceux de favoriser l'accès au monde des loisirs et de la culture en organisant pour ses adhérents des voyages en France comme à l'étranger : spectacles à Paris, parcs d'attractions, journées régionales, "voyages surprises", séjours (Luxembourg, Hollande, Angleterre, Ile de Jersey, Autriche...), séjours d'hiver avec version ski ou tourisme dans les Alpes ou encore en Andorre...

Autant de destinations qui ont toujours donné pleine satisfaction à tous les participants parmi lesquels fidèles et nouveaux cohabitent en parfaite harmonie.

Il est à noter que Tourisme et Culture compte environ 240 adhérents par an, que cette association accueille des personnes de 3 à 84 ans, et que souhaitant permettre à chacun de se "changer les idées", de se détendre et de garder d'excellents souvenirs, la priorité est donnée non seulement à la qualité des sorties proposées, à leur diversité et à leur coût serré, mais aussi à la bonne ambiance !

Le dernier voyage de la saison 1989-1990 s'est déroulé en Italie, c'est ainsi qu'une quarantaine de personnes de tout âge, venues de toutes parts de la Somme (du Tréport jusque Royé, via Abbeville, Longpré-les-Corps-Saints, Amiens et multiples villages intermédiaires) ont pris le départ à bord d'un autocar de grand tourisme des C.A.P. d'Amiens pour effectuer un long périple de 8 jours et découvrir la région du lac de Garde avec ses merveilleux bords de plages, ses villages fleuris, ses villes typiques comme Sirmione, Salò ou Vérone, les gigantesques massifs des Dolomites...

Heureux ceux qui ont eu la chance de réaliser le rêve de leur vie : voir Venise, cette fabuleuse cité où l'on ne circule qu'en gondole ou en vaporettos, ces autobus de la mer, où les ruelles sombres et étroites vous entraînent vers le Pont des Soupirs, le Rialto ou encore la rayonnante place Saint-Marc.

Grâce à la beauté des sites découverts, mais aussi grâce au dynamisme et à la vigilance de la présidente animatrice, aux qualités exceptionnelles du conducteur et ami de l'association, et aux nombreuses marques de délicatesse de tous les participants, ce séjour laissera à tous d'inoubliables souvenirs.

Nombreux sont ceux qui attendent avec impatience les prochaines rencontres.

Qu'à cela ne tienne, voici quelques dates à noter :

- 15 décembre : assemblée générale de l'association
- 28 et 29 décembre : 2 jours en Angleterre sur le thème des illuminations de Noël.
- 12 Janvier 1991 : repas dansant de bonne année (Cadence 1900 à Cayeux).
- Février 1991 : séjour à la montagne avec version ski et version tourisme (Alpes).
- D'autres journées ou soirées à l'étude.
- Pâques 1991 : séjour en Angleterre pour des enfants (11-15 ans)
 - + Parc Astérix
 - + Futuroscope
 - + 1 soirée à Paris (Crazy Horse)
 - + 1 soirée théâtre
 - + 1 soirée chez Michou à Paris

Séjour 1991 : 2ème quinzaine juillet, en Espagne.

La saison 1990-1991 de l'association a commencé début septembre avec une journée picarde, au cours de laquelle figuraient une visite au Musée de Picardie, une visite à la Cathédrale d'Amiens et au Quartier Saint-Leu, une promenade en barque sur les Hortillonnages, un dîner de grandeur de ce spectacle unique en France ; c'est un grand moment d'émotion que celui de revivre le passé de notre terre picarde à travers cette fabuleuse fresque humaine qui se meut dans le plus beau des décors qu'est la Nature.

Un spectacle plein de poésie où le créateur a su à la fois jouer avec les subtilités de notre langue moderne et faire renaître les racines du picard.

Vous souhaitez connaître Tourisme et Culture, n'hésitez pas à contacter : Tourisme et Culture, Martine Leduc, 9 Carrière du Quesnoy, 80510 Longpré-les-Corps-Saints, tél. 22 31 96 17 (dépliant envoyé à la demande, paiement échelonné accepté pour tout voyage, adhésion à l'association : 30 F par an, voyages ouverts à tous).

Martine LEDUC



Séjour en Italie



Voyage surprise (Laon-St Gobain)

Anciens combattants Républicains



Les anciens combattants étaient nombreux, le 5 Juillet dernier, à assister, avec tristesse et émotion, aux funérailles de leur vice-Président Maurice LECERF.

Appelé pour le service militaire le 2 Septembre 1937, il fut maintenu sous les drapeaux lors de la déclaration de guerre le 3 Septembre 1939.

Après un séjour de quelques mois à Charleville avec le 3ème Génie, il fut affecté sur la ligne Maginot, près de la Sarre, fait prisonnier le 22 Juin 1940 à Saint Dié, dans les Vosges, et dirigé sur le Stalage XIII A à Nuremberg, d'où il ne fut libéré que le 25 Avril 1945.

Membre de la section de Longpré-Bettencourt de la Fédération Nationale des Combattants Républicains et vice-Président depuis Avril 1982, il a toujours participé activement à la bonne marche de l'Amicale où il apportait sa compétence et son dynamisme, dans un esprit de franche camaraderie.

Il participait régulièrement à toutes nos activités : réunion fédérales, congrès départementaux, assemblées générales et réunions du Comité où ses conseils étaient très appréciés. Il était toujours volontaire pour rendre visite aux camarades malades ou hospitalisés et accompagner les amis décédés à leur dernière demeure.

Sa disparition nous a tous profondément peiné et nous n'oublierons pas notre vice-Président et ami Maurice LECERF qui reste pour nous un exemple de solidarité et de dévouement.



La médaille militaire vient d'être attribuée, pour citation et blessures, à Félix SALVADORI, vice-Président F.N.C.R. de Longpré-Bettencourt. Celle-ci lui sera remise officiellement lors du congrès départemental F.N.C.R. qui se tiendra à Longpré le 21 Avril 1991.

Le Comité et les membres de la section F.N.C.R. lui adressent leurs plus vives félicitations pour cette distinction.

Jacqueline GAIGNEUX
et le Comité F.N.C.R.

Les Combattants A.C.P.G. C.A.T.M.

C'est avec regret que les anciens combattants A.C.P.G. - C.A.T.M. ont accompagné à leurs dernières demeures les camarades :

- M. GAMAIN Rémy de Bettencourt-Rivière, vice-Président et porte-drapeau de notre association. Fidèle et dévoué, il participait régulièrement à nos congrès et cérémonies du souvenir.
- M. CROUTTE Joseph dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 1er juillet, M. LECERF Maurice nous quitte après une longue maladie, fidèle aussi à nos réunions et cérémonies du Souvenir.

Tous ces camarades de captivité qui nous ont quittés depuis notre retour, on ne peut les oublier.

Les années passent mais les souvenirs restent.

Pour le Comité
Le Président
G. DUBUS

A L'HONNEUR

M. Paul LASSAGNE : Chevalier du Mérite Agricole

M. Félix SALVATORI : Médaille militaire pour citations et blessures

M. Jean DEBUREAUX : Médaille Communale

M. André ENTZMANN : Médaille Communale

Nos vives félicitations.

La Fête des Mères

C'est en la salle des fêtes municipale que M. DROUVIN, Maire et son Conseil Municipal ont reçu de nombreuses Mères de famille accompagnées de leurs enfants et de leur famille.

M. le Maire devait exprimer son contentement de décorer six Mamans avec des termes de Victor HUGO :

"O l'Amour d'une mère, amour que nul n'oublie !

Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie,

Table toujours servie au paternel foyer !

Chacun en a sa part et tous l'ont tous entier !"

Ensuite, dans une atmosphère sublime, avec la participation de l'ensemble musical orchestré de main de Maître sous la baguette magique de M. LECOUTRE, le premier magistrat devait suivant le cérémonial habituel décorer :

Madame DUMORTIER-BEURRIER Anne-Marie de la médaille d'or de la famille française en sa qualité de mère de 9 enfants ;

Mesdames MUZY-CKA-BUCHOT Jeannine, NOCTURE-BAUDERE Marie-Rose, PADE-DANTEN Léone, POIRET-DELETTRE Thérèse, de la médaille d'argent, en leur qualité de mère respectivement de 7 et 6 enfants ;

Madame HEULIN-MOREL Thérèse, de la médaille de bronze, en sa qualité de mère de 5 enfants.

A qui il adresse toutes ses sincères félicitations.



Pétanque Club de Longpré-les-Corps-Saints

Pour sa première année d'existence, le P.C.L. a connu un vif succès. Les licenciés dont le plus jeune est âgé de 9 ans sont une quarantaine pour la saison 1990.

Les joueurs qui ont participé au 1er concours officiel, venus de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine-Maritime et de notre département étaient 150 et presque autant lors des concours suivants.

Nous espérons recevoir de plus en plus de participants et ferons en sorte que notre organisation puisse satisfaire bon nombre de personnes (joueurs et visiteurs) et bienvenue à tous au Club en 1991.



Composition du bureau :

Président d'Honneur :

M. le Maire A. DROUVIN

Présidente :

BARBIER Chantal

Vice-Président :

FRENOY Albert

Trésorier :

MOREL Daniel

Secrétaire :

BARBIER Hélène



Noces de Diamants

Monsieur Marcel CUMONT et Suzanne SAVIGNY, qui habitent maintenant le midi, ont tenu néanmoins à fêter leurs noces de diamants comme leurs noces d'or au milieu de leurs parents et de leurs nombreux amis.

Mariés le 4/10/1930 à St Léger-aux-Bois, de cette union naquit une fille, Andrée en 1936, maman à son tour de 2 enfants, la famille s'agrandit avec la naissance de 2 arrières-petits-enfants, Romain 8 ans et Marion 5 ans.

C'est M. Jean-Luc FRERE, Maire Adjoint, qui devait recueillir les "OUI" de ce bonheur partagé pendant soixante ans.



Amicale des Pompiers



C'est avec une grande joie que l'Amicale s'est retrouvée au foyer des Aînés pour honorer à l'issue d'une séance de manœuvres, un des membres du corps des sapeurs-pompiers M. Guy FAILLU, appelé à faire valoir le droit à la retraite, cette sympathique manifestation s'est déroulée en présence de M. Alain DROUVIN, Maire, de ses adjoints, de M. le Dr BRANDICOURT, Président de l'Amicale, et M. Jean DEBUREAUX, chef de corps.

Un cadeau souvenir devant être remis à M. Faillu et une composition florale à son épouse.

Association de parents d'élèves

FCPE

Etre parent d'élève, ce n'est pas déposer seulement son enfant à l'école le matin, c'est aussi vouloir être écouté, informé, et PARTICIPER à la vie de l'école.

Trop peu de parents sont présents lors des animations proposées par les enseignants ou l'association de Parents.

- en 1990, nous avons organisé au profit des écoles :

- des jeux picards, le 20 mai
- un lâcher de ballons, à la fête des écoles
- une rêderie de jouets, le 2 décembre
- des grilles-Tombola...

- Nos achats pour les écoles :

- 1 four électrique pour l'activité pâtisserie
- 1 appareil photo
- 2000 F de livres pour la bibliothèque
- 1000 F pour la participation aux frais de piscine
- petit appareillage ménager

- Nos projets 91 :

- Achat de 25 paires d'échasses pour le primaire
- Achat de matériel pour les ateliers de maternelle

BCD

Nous remercions vivement la municipalité pour la bibliothèque. Nos parents bénévoles ont participé activement à sa mise en place (recouvrir les livres, inventaire, fiches techniques).

Nous souhaitons à tous les enfants de l'école enthousiasme et persévérance dans leur travail scolaire pour cette année 91.

Le Comité des Parents d'Elèves.

Renseignements pratiques

PERMANENCES :

M. le Maire : le jeudi de 17h30 à 18h30
le samedi de 11h à 12h

M. le Conseiller Général : le dernier vendredi de chaque mois à 18h

ADRIAM 6 : 2ème et 4ème mardi de chaque mois

CICAS-ARCO : le 2ème vendredi du mois de 10h30 à 11h30

Sécurité Sociale : chaque mardi de 9h à 11h30

Assistante sociale : les 1er et 3ème jeudi de chaque mois

OPAH : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h30 à 10h30

Pesée des nourrissons : 2ème vendredi du mois à 9h
4ème mardi de 14h à 16h

Retraite vieillesse : le 1er lundi du chaque mois de 14h à 16h30

Quelques rappels

pour le bien-être de tous

- La divagation des chiens est interdite et de plus, nous demandons aux propriétaires de faire en sorte à maintenir la propreté des trottoirs.

- Laisser un passage libre d'un mètre pour les piétons en ce qui concerne le stationnement des véhicules le long des trottoirs.

Institut Culturel du Val de Somme

ECOLE DE MUSIQUE - DANSE - ARTS PLASTIQUES

Le mot du Président :

Une nouvelle année a commencé pour nos élèves. Nous n'avons gardé que deux activités : la musique et la peinture-dessin.

La proximité de l'enseignement et la modicité des tarifs sont deux chances offertes aux enfants de la région. Les enfants du milieu rural ont droit à la même culture que ceux des villes. On parle suffisamment de société à deux vitesses pour réagir dès maintenant. La culture ne doit être réservée aux classes aisées. Tout homme a une sensibilité qui s'exprime et l'argent ne doit pas être un obstacle à cette expression.

Alors, il faut continuer à aider l'Institut Culturel du Val de Somme qui œuvre pour donner, particulièrement aux jeunes, une chance de pouvoir s'exprimer dans une forme d'art.

Roger HERNU

Le mot du Directeur :

Les cours sont dispensés par des musiciens et artistes professionnels garants de la qualité des cours. Ces professeurs sont diplômés de Conservatoires nationaux ou de régions, c'est leur métier, leur passion. Il faut rappeler que 10 années au moins sont nécessaires pour maîtriser un instrument ou une technique artistique. Les cours seront toujours assurés par des professionnels et cela représente un budget (comptes 1989) :

Achats	11 426 F
Locations	2 534 F
Réparations	850 F
Assurance	775 F
Publicité	1 568 F
PTT tél.	4 870 F
Déplacements	6 118 F
Salaires	159 444 F
Charges Sociales	53 803 F
Remb. prêt bancaire	8 830 F
DEPENSES	250 218 F

Cotisations	171 391 F
Ventes diverses	3 029 F
Conseil Général	5 000 F
Ministère Culture	10 000 F
Communes	57 560 F
Intérêts	440 F
RECETTES	247 424 F

DEFICIT : - 2 794

Coût 1 heure de cours : 82 F brut/professeur

Avec charges sociales 94 F/h

Cours sur 30 semaines/an

Nombre de professeurs : 13

Nombre d'heures : semaines : 80

L'Institut Culturel n'est pas une petite association, c'est l'une des plus importantes dans la moyenne vallée de la Somme pour le développement de la Culture.

RAPPEL : Chorale de Jazz gratuite le lundi 19h30 salle de l'Harmonie

Orchestre le samedi 18h salle de l'Harmonie

Renseignements : Tél. 22 31 85 46 Alain LECOUTRE



Le tennis

Le fait marquant de la saison écoulée a été la fusion des 2 clubs de Longpré ; le Tennis Club et la section Tennis du CSA qui sont devenus le LONGPRE TENNIS-CLUB.

C'est en effet au cours de l'assemblée générale, tenue en Mairie, le 29 Juin, que les membres des 2 clubs ont décidé de ratifier les décisions prises au niveau des bureaux. Cette fusion résulte de la volonté des pratiquants, avec comme finalité la constitution d'un club performant et ouvert à tous sans exclusivité.

Un tournoi réservé aux jeunes s'est déroulé pendant la première semaine du mois d'août, il a regroupé 43 participants, dont un poussin qui nous venait... d'Ethiopie. Parmi les lauréats, citons la petite Emilie Deloubrière du Longpré TC qui a triomphé dans la catégorie "poussines".

Pour la prochaine saison, 2 équipes jeunes et 4 équipes seniors ont été engagées dans les championnats départementaux.

Une école de tennis fonctionne les mercredis et samedis à l'intention des jeunes, sous la direction de 2 éducateurs : Jean-Claude Achy et Laurent Levaillant.

Rappelons que les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès des membres du bureau et que les licences et cartes sont délivrées chez Marcel Sevel.

Composition du bureau élu lors de l'Assemblée Générale du 29 juin :

Président : Jean-Pierre LHOTELLERIE

Vice-Président : François ELOY

Secrétaire : Dominique LENGAGNE

Trésorier : Marcel SEVEL

Information de dernière minute :

deux jeunes poussins : Emilie Deloubrière et Mathieu Allart sont pré-sélectionnés.



Club Athlétisme Longpré

La Présidente du C.A. de Longpré est heureuse d'accueillir les athlètes voulant se licencier au Club.

Pour l'année 1990 de belles performances furent enregistrées : le marathon, les 12 heures, les 24 heures, les 100km parcourus en 11h23 (Notons l'excellent résultat de Mme Maryse Debray 1ère Picarde).

Pour l'année 1991, il est à signaler que la course de Longpré aura lieu le 10 mars.

Le club remercie vivement la Municipalité pour les dons qu'elle lui a accordés.

La Présidente



A.C. Longpré

La saison 1989-90, fut mi-figue, mi-raisin.

Notre équipe A s'est tout de même classée 4ème du championnat de Promotion d'Honneur. Par contre, dans les diverses Coupes en jeu, l'élimination fut assez rapide, comme il est de coutume depuis plusieurs saisons. Dommage pour les finances !

L'équipe réserve s'est bien battue, mais il manquait un peu de confiance, de discipline, pour un meilleur classement. Elle s'est maintenue dans son groupe et là, était l'essentiel.

Quant à nos équipes JUNIORS - CADETS - MINIMES - PUPILLES - POUSSINS, il reste beaucoup de travail à faire. Les entraînements sérieux ne peuvent être que profitables à tous.

Les dirigeants font de leur mieux pour essayer de mener à bien toutes ces équipes et nous pouvons les remercier très sincèrement de leur dévouement, de leur temps, de leur argent. Chaque semaine, il faut assurer les déplacements, ce qui n'est pas une mince affaire. A titre d'exemple, dernièrement nous avons trois équipes à déplacer pour un tour de Coupe. Cela représente neuf voitures à mobiliser !

Merci d'avance à ceux qui voudraient nous apporter leur aide de temps à autre.

Les règlements de la fédération nous imposent un minimum de trois arbitres officiels, à nous de les trouver ; sinon les amendes pleuvent !

Merci à nos arbitres qui ont renouvelé leur licence.

La saison 1990/1991 est repartie avec son nouvel entraîneur J.M. OZANNE, qui pratique à l'A.C.L. depuis plus de six ans.

Pour un début de championnat toujours aussi relevé, Dame Chance ne nous sourit guère, puisqu'à ce jour, pas moins de six titulaires sont blessés.

Quelques jeunes y ont été incorporés et se sont bien mis au diapason de l'équipe. Nous leur souhaitons un meilleur moral et plus de réussite.

L'A.C.L. obtient une belle satisfaction avec l'arrivée importante cette saison, de jeunes débutants, poussins, pupilles, dont quelques parents qui nous apportent leur aide et nous les en remercions.

Côté financier, même avec des économies sérieuses, c'est toujours difficile. Les spectateurs sont moins nombreux et les recettes s'en ressentent.

ALORS ENSEMBLE ENCOURAGEONS AU MAXIMUM NOS EQUIPES.

Merci à la Municipalité de ses aides diverses et aussi à bon nombre de commerçants de notre village, pour leur soutien.

Que le sport soit toujours présent et vive l'A.C. LONGPRE

Le Comité

Debout de gauche à droite :
CHARPENTIER - VASSEUR
DUVANEL - POULTIER
OZANNE - VAN HOTEHEM
Accroupis :
DAUSSY C. - CRESSANT
DUMONT W. - BERTOUX L. - KLOPP Ch.

Photo : ACL équipe A



La lettre "R" en riant vous annonce son retour

Race : Dieu a fait les hommes tous d'un même sang.

Raillerie : Il en est de la raillerie comme du sel, l'usage doit en être modéré.

Raison : La raison, c'est l'intelligence choisissant la sagesse.

Raisonnement : Le raisonnement est aussi naturel à l'homme que le vol aux oiseaux.

Rancune : La neige séjourne longtemps sur les sols pierreux, mais disparaît vite sur les sols cultivés.

Rayonnement : S'il y a un diamant dans la poitrine, il brille sur le visage.

Rebellion : Une petite rébellion de temps en temps est une bonne chose.

Récompense : La récompense d'une bonne action c'est de l'avoir faite.

Regard : Il y a dans les yeux de l'esprit, de l'âme et du corps.

Règle et exception : L'exception confirme la règle.

Règle d'or : Jugez des autres par vous-même et agissez envers eux comme vous voudriez que l'on agit envers vous-même.

Reine : La miséricorde est la justice des reines.

Relativité : Au royaume des aveugles, le borgne est roi.

Réciprocité : Attends d'autrui ce qu'à autrui tu aurais fait.

Reconnaissance : Le blé et la reconnaissance ne pousse qu'en bonne terre.

Réfléchir : La nuit, le conseil vient au sage.

Rire : Rire est le propre de l'homme.

Risque : Qui ne risque rien, n'a rien.

Roi : Les rois aiment ceux qui parlent avec droiture.

Rougir : La rougeur est la couleur de la vertu.

Bloc-note du fontainier

1990 s'est terminé. Au cours de cette année, jour après jour, mois après mois, le Fontainier de LONGPRE-CONDE et BETTENCOURT arpent de long en large les trois communes. Tous les matins et par tous les temps, il monte d'abord au château d'eau.

La surveillance est constante et le moindre décalage sur les cadrans fait apparaître les anomalies qu'il faut détecter, repérer et neutraliser, au niveau des tuyaux, compteurs et le plus souvent des chasses d'eau et des robinets. En référence à ces deux derniers cités, ils sont à l'intérieur des habitations donc privés. L'inconscience ou l'ignorance de cet écoulement permanent au goutte à goutte est très grave et peut être une pilule amère pour le propriétaire négligent au reçu de sa facture.

Quant aux compteurs, je vous fait part de mes impressions et conseils amicaux que j'adresse aux usagers face à leurs responsabilités.

Le compteur extérieur : le regard qui le contient ne doit pas être encombré ni de terre, ni de chiffons ou vieux papiers, ni paille ou autres objets. Tout ceci ne peut que favoriser le gel plus gravement encore masquer une fuite surtout si elle est en dessous du compteur, l'humidité est un élément de bienfait au royaume des crapauds.

En résumé : Le regard doit toujours être propre, le compteur et la canalisation dégagés, pour la protection hivernale une ou deux feuilles de plastique chevauchant le compteur et les tuyaux suffisent.

Compteurs intérieurs : Ils sont très bien au chaud, mais hélas pour la grande majorité, ils sont abandonnés dans un recoin de cave disparaissant sous la poussière, l'entrée de leur prison est bien gardée par des toiles arachnéennes qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, dignes d'une tenture des Gobelins et lorsque vous réapparaissent votre perruque ferait pâlir de jalousie le Père Noël.

De grâce, Braves gens un petit coup de balai de temps à autre, à l'avance merci.

Mesdames, Messieurs les usagers, si mes constatations et mes objections ont été bien comprises et surtout si vous voulez préserver votre porte-monnaie un simple coup d'œil une fois par mois à votre installation vous évitera bien des désagréments.

Exemple ci-contre

En 1988, un usager ne s'est pas aperçu d'une fuite à son compteur d'où une consommation de 1343 m3 au lieu de la consommation normale de cet usager soit une moyenne de 120m3 annuelle. La facture s'est élevée à 6 715F au lieu de 600 F environ. Donc un petit coup d'œil de temps en temps à votre compteur vous évitera une grosse facture.

A tous je présente mes vœux pour 1991.

Commune de **LONGPRÉ-LÈS-CORPS-SAINTS**

SERVICE DES EAUX Date: _____

N° 2 X

Rue Y

Compteur Libelle n° _____ Diamètre 1 1/2"

Location compteur _____ Entretien branch' _____

Taxe égout : voir menu Le mètre cube :

Années	Mois	Date	Index en m3	Consommation	Années	Mois	Date	Index en m3	Consommation
1976	10	3	25	25	85	3	13	1220	41
1977	5	5	92	71	84	7	5	1312	112
1978	10	17	167	71	85	7	9	1466	154
1978	5	18	265	98	86	3	10	1520	114
1978	11	8	360	95	86	7	23	1623	43
1979	4	10	455	76	87	3	25	1706	83
1979	10	11	529	93	87	8	18	1755	49
1980	4	29	632	103	88	5	23	3028	1343
1980	8	22	687	55	88	5	8	3192	44
81	2	19	772	86	89	5	13	3228	86
81	7	31	843	76	90	4	10	3316	88
82	9	22	889	40	90	10	18	3369	53
82	8	11	1014	132					
83	3	15	1115	98					
83	6	23	1159	40					

Club Loisirs de la Mutuelle des Cheminots Nord

Le 10 Juin se tenait la traditionnelle fête des mutualistes avec la présence de 200 personnes représentant les adhérents de notre association de protection.

Au cours de cette journée et sous le signe de la bonne humeur, chacun s'est adonné à la pêche, à la pétanque, aux jeux de cartes.

Un concours de pêche auquel la population Longprate était invitée a couronné la compétitivité des pêcheurs.

M. FRERE, représentant M. le Maire de Longpré s'est dit très heureux d'y accueillir les "gens du Nord".

Le Syndicat d'Initiative sous l'impulsion de son président M. LHOTELLERIE se dépensait sans compter avec son équipe pour faire connaître notre belle région si appréciée des "Nordistes".

Une dégustation-vente de truites et anguilles fumées organisée par M. DEVISSE a été particulièrement remarquée.

Des stands bien garnis permettaient à chacun de se restaurer sur place.

M. MASTIN, Président du CLUB a remis à M. THIBAUT, sympathique agriculteur de LONGPRE chargé de l'entretien du terrain, le diplôme de Membre d'Honneur du CLUB. M. DROUVIN, Maire de LONGPRE a également reçu la même distinction pour l'intérêt qu'il porte à l'association.

Au cours de cette manifestation, M. ALLOUCHERY, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Mutuelles de France a remis à M. Jean ROGER, la médaille des Mutuelles.

C'est tard dans la soirée que les participants se sont quittés en se donnant rendez-vous pour 1991.



Assemblée générale des cheminots retraités

C'est avec un plaisir renouvelé que les Cheminots retraités ont tenu les assises de leur Assemblée Générale annuelle dans la salle des Fêtes municipale de Longpré.

M. ROGER, Président de la Section en souhaitant la bienvenue aux nombreux participants a présenté M. FROMENTIN, Président de l'Union NORD de la FGRCF.

M. FROMENTIN dans un brillant exposé a donné toutes les informations sur les affaires traitant des retraités, suivies par la Fédération.

Au cours de cette séance, M. ROGER a décerné le diplôme de la Fédération avec Insigne Or à :
M. Marcel PETITFRERE Secrétaire de la Section
M. André BRUYER Trésorier
en récompense de leur dévouement à l'association.

M. FROMENTIN a reçu de M. LHOTELLERIE représentant la municipalité et Président du Syndicat d'Initiative la plaquette du S.I. comportant les armes de LONGPRE.

A son tour, le Président a remis au nom de la F.G.R.C.F. l'insigne de la Fédération des retraités à M. LHOTELLERIE, assistait aussi à cette réunion M. ENTZMANN, secrétaire Général de la Mairie.

Une copieuse collation était servie à l'assistance qui a apprécié les pâtisseries confectionnées et offertes par les épouses dévouées de retraités.

Une tombola clôturait cette agréable manifestation et chacun se donnait rendez-vous pour l'an prochain, le 19 mars 1991 pour un amical repas à la Salle des Fêtes de Longpré avec les retraités des sections d'Abbeville et LE TREPORT.



Nécrologie



C'est le cœur bien lourd que nous nous associons, mes collègues de la Municipalité, du C.C.A.S, le personne Communal et moi, au deuil de Madame BRANDICOURT et de ses proches.

Toute notre population a été touchée par cette disparition, car le Docteur BRANDICOURT vivait beaucoup pour autrui et notamment, beaucoup à travers les soucis, les espoirs et les réussites de ses patients.

Cette personnalité, si attachante par ses capacités et par sa générosité, par son jugement pénétrant des faits et des gens, LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS a eu le bonheur de l'avoir comme 1er Adjoint pendant six ans à compter du 21 MARS 1965. Vice-Président de plusieurs commissions, dont celle des finances locales, il a souvent donné des preuves de sa droiture, attribuant à chacun ce à quoi il avait droit, intervenant en faveur de qui le méritait, sans jamais avoir pris en compte, à notre connaissance, la sensibilité politique des ayants-droit.

Il a donc mérité la considération de ceux-là mêmes qui se sont parfois trouvés en opposition avec ses grandes options, ou certaines

de ses décisions de détail.

Nous estimons, en effet, que chacun a droit à la différence et que, comme le conseillait le généreux Antoine de St Exupéry, l'homme tolérant doit se sentir enrichi par de telles différences.

Aussi, nous avons toutes et tous conservé de son action Municipale bienfaisante, une exacte mémoire, car du passé il chercha toujours à sauver les plus valables héritages.

Du présent, il sut fixer le maximum en sondant attentivement les besoins, les souhaits et les possibilités, en multipliant interventions et démarches aux bons endroits et au bon moment.

Ces termes de lumière qui ont éclairé la route ont permis à son épouse d'être actuellement Maire-Adjoint et Vice-Présidente du C.C.A.S.

Reste à souligner que cette personnalité bienfaisante et bien affirmée, vers laquelle se tendaient si souvent les mains amies, était Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de LONGPRE L.C.S. et de l'Harmonie Municipale.

Aussi, nous savons donc combien nous sommes redevables à celui qui fut, avec une souriante ténacité, la clé de voûte de ces deux associations.

Savoir se déranger volontiers, savoir ne compter ni ses pas ni ses démarches, au détriment, souvent de la vie familiale, passer beaucoup de temps pour les autres, voilà quelles furent ses règles de vie.

Merci à lui d'avoir résisté au freinage brutal des ingratitude, des incompréhensions ou des injustices et de toujours être allé de l'avant pour le bien commun, passant outre aux propos de ceux qui ne donnent jamais rien pour rien.

Adieu cher Jean-Jacques BRANDICOURT, vous avez fait beaucoup de bien et la Commune, par ma voix vous dit, Honneur et Reconnaissance à vos efforts bénévoles et merci pour le bel exemple de solidarité que vous nous laissez.

Le Maire
Alain DROUVIN

Etat Civil 1990

NAISSANCES

Céline DEBUREAUX, Amandine CAPELLE, Mélanie GAUTIER, Coralie POLOSSE, Christopher DELABIE, Stéven TELLIER, Laurie CHAMU, Allan DETREMONT, Loïc FRENOY, Thiphanie LHEUREUX, Gwendoline MIRANDELLE, Romain DEVISSE, Suzanne DELASSUS, Mélodie BAUDOIN, Benjamin CAUCHY, Teddy OLEN, Amélie DEBRAY, Charlotte BASSET, Anastasia VERVELLE, Alexis MONTIGNY.

MARIAGES

Philippe VERMERSCH et Chantal DUMORTIER

Robert BOENS et Marie-José CAVILLON

Christophe CHAPRON et Florence CHEMIN

Gilles DUBOIS et Marie-Noëlle DEZENCLOS

Marc VERVELLE et Laurence CORROLLER

DECES

Roland JARRY, Henri FERREY, Daniel GODET, Charlotte CURE veuve LOURDEL, Louise LOURDEL épouse CENSIER, Roger COURCELLE, Suzanne POUILLAIN veuve LEFEBVRE, Juliette LOURDEL veuve DEBRAY, GALLAND Franciane épouse OLEN, BRANDICOURT Jean-Jacques

TRANSCRIPTIONS

Jeanne DUMONT épouse BOUDIN décédée à AMIENS, Joseph CROUTTE décédé à SALOUEL, Richard D'HONDT décédé à AMIENS, Maurice VEYS décédé à CORBIE, Helmut NEUMANN décédé à ABBEVILLE, Maurice LECERF décédé à ABBEVILLE, Rémi DEGRANDI décédé à AMIENS, Albertine CARON épouse DELALEUX décédée à SALOUEL, Marcel DUMONT décédé à SALOUEL, Jean WOJTYSIAK décédé à ABBEVILLE.

TELETHON 1990

Laissez parler votre cœur

Les 7 et 8 Décembre grâce à la générosité de milliers de Français le Téléthon 90 a été un succès sans précédent (près de trois cent dix millions de francs).

Les longiprates ne sont pas restés inactifs dans cette lutte contre la myopathie et les maladies génétiques.

Et sous la houlette de la mairie, par une animation sans réserve de Mme et M. ROGER, une collecte de vieux journaux et vieux papiers est organisée.

Le 2 décembre, les Associations sportives : marche, pétanque, tennis ainsi que les pompiers, les jeunes et les moins jeunes bien encadrés par leurs dirigeants respectifs se dispensent dans toutes les rues de la commune sensibilisant chaque foyer à participer à la grande manifestation nationale par le remplissage d'un ou plusieurs sacs.

Le 8 Décembre au matin malgré le froid et la neige, Monsieur le Maire donne le signal du départ.

Les gros bras ont remplacé les enfants et trois équipes sont constituées chacune encadrant un tracteur avec pilote bénévole, ils arpentent les rues de la commune.

Le ramassage sera pesé à la Confiance (Merci M. BOUTHORS de votre gentillesse) et il sera dirigé vers l'ETOILE centre collecteur.

TOTAL : 9 tonnes 340 kg, quel succès ! Félicitations aux généreux donateurs.

L'après-midi par notre canal, Madame FELLONI, pharmacien à FEUQUIERES en VIMEU faisait 2 voyages de 70 km. Nos jeunes pompiers ont amicalement prêté leur concours.

A tous et à toutes, nos remerciements chaleureux.

"Notre Action - un Combat !"

"Les maladies génétiques vaincues, notre Victoire !"

Telle est notre devise.



Jeu Concours

Règlement : Ce concours est ouvert à tous les longiprates, sauf aux élus, un seul bulletin-réponse par foyer sera déposer dans le Hall de la Mairie pour le samedi 23 février. Les résultats seront affichés en Mairie courant mars. De nombreux lots comme pour le précédent concours attendent les heureux gagnants.

Bonne chance à tous et participez nombreux.

- 1 En quelle année l'A.C. LONGPRE a accédé en football à la 4ème Division du Championnat de France ?
- 2 Quel Longiprate fut gardien de but de l'équipe première du S.C. Abbeville en football en 1932, 1933, 1934, 1935, 1936 ?
- 3 Date du départ de Longpré du 2ème Tour de France de motos anciennes ?
- 4 Dimensions d'un but de football ?
- 5 Comment s'appelle un sanglier mâle de 2 à 3 ans ?
- 6 Par quel moyen peut-on reconnaître l'âge d'une truite ?
- 7 Comment est appelé l'œil du sanglier ?
- 8 3 espèces d'anodonte vivent dans les étangs de Longpré, la grande moule des étangs, l'anodonte pesante, quelle est la 3ème espèce ?
- 9 Aléaume de Fontaines et Laurette de Saint Valery sont les grands-parents d'un seigneur qui fonda un Collège à Oxford. Quel est son nom ?
- 10 Le dimanche 14 Mai 1972 était organisé à Longpré le 6ème Grand Corso Fleuri. Quel était le nom donné au char de la société de pêche ?
- 11 A Longpré pendant l'hiver 1708-1709, sur quoi fut noté le temps ?
- 12 Né à Longpré le 12 février 1831, il devint Evêque de Limoges en 1888. Qui est-ce ?
- 13 Né à Longpré le 29 mars 1708, il vécut au Canada, devint, selon un récit, le gendre d'un chef indien d'une tribu des Grands Lacs. Quel est son nom ?
- 14 Comment s'appelait Longpré-les-Corps-Saints sous la Révolution ?
- 15 Qui inventa le "Grand Louchet" en 1786, pour extraire la tourbe plus profondément ?
- 16 Où fut inhumé Philippe de Montigny, seigneur de Longpré, Gouverneur de la Ville, du Château et Citadelle de Dieppe ?
- 17 Quelle est la particularité du cimetière anglais de la cavée du Quesnoy ?
- 18 La procession du 8 Septembre est destinée à rappeler un fait historique. Lequel ?
- 19 Qui fit un geste de solidarité très important, après l'incendie de la Cotonnière de Moislains, envers les écoliers de ce village, il y a une quarantaine d'années ?
- 20 De 1820 à 1836, les Frères DUTHOIT ont fait des croquis. Ont-ils dessiné la crypte de Longpré ?

Questions subsidiaires ?

- 1 Combien de participants aurons-nous à ce concours ?
- 2 Combien de participants auront trouvé les 20 réponses ?

Calendrier des Fêtes 1991

JANVIER

- 6 - Lâcher de ballons (OTSI)

FEVRIER

- 9 - Soirée Cassoulet (ACL)

MARS

- 9 - Concours pétanque en doublette pour les licenciés (PCL)
- 10 - les 15 km de Longpré à 15h (Club Athlétisme)
- 17 - Repas des Aînés

AVRIL

- 14 - Gala de Danse (CIS)
- 14 - Concours de pétanque en doublette pour les licenciés (PCL)
- 21 - Congrès départemental de la FNCR

MAI

- 4 et 5 - Expo Vente au Foyer des Cheveux Blancs
- 8 - Commémoration de l'Armistice 1945
- 11 et 12 - Voyage à EASTRY dans le cadre du 10ème anniversaire (Comité de Jumelage)
- 25 - Pétanque en triplette pour les licenciés (PCL)
- 25 et 26 - Expo Concert par l'Association Val de Somme
- 26 - Fête des Mères

JUIN

- 7 - Spectacle musical (Ecole primaire)
- 9 - Journée champêtre (Club Loisirs des Cheminots Nord)
- 15-16 - Ouverture de la Pêche - Fête de la Pêche
- 21 - Fête de la Musique (Concert en plein air)
- 30 - Méchoui (Anciens Combattants FNCR)
- 29 au 30 - Fête des Ecoles

JUILLET

- 5 - Concert en l'Eglise (Musique de chambre de Picardie)
- 7 - Braderie - Réderie
- 13 - Retraite aux Flambeaux. Feux d'artifice et Bal
- 14 - Fête Nationale (Concours de Pêche et Jeux sur la Place)

AOÛT

- 11 - Slalom Patins à roulettes et Vélos Tous Terrains (OTSI)
- 18 - Journée des Estivants (Concours de Pêche) Animations Champêtres (OTSI)
- 25 - Concours de Pétanque en doublette. Ouvert à tous (PCL)
- 31 - Bal de la Fête Locale (A.C.L.)

SEPTEMBRE

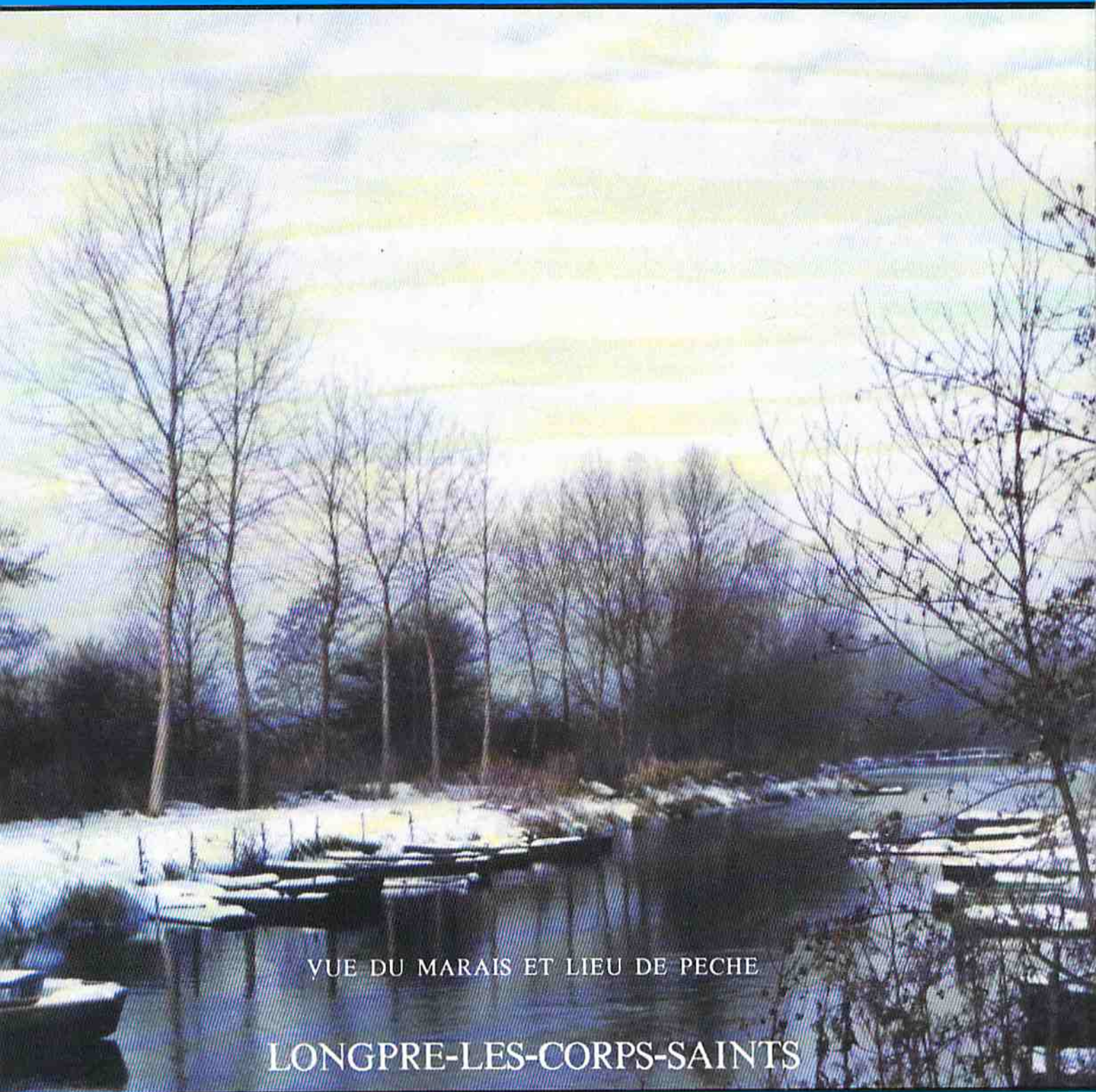
- 1er au 21 - Départ et arrivée du 2ème Tour de France de Motos anciennes (GAVAP)
- 1er - Fête locale avec attractions foraines
- 8 - Procession de la Vierge et sortie des reliques (OTSI - Comité de Paroisse)
- 15 - Monuments Historiques - Porte ouverte. Visite commentée de la Crypte

OCTOBRE

- 20 - Concours de Pétanque en doublettes (PCL)

NOVEMBRE

- 9 ou 16 - Concours de pêche aux brochets, réservé aux sociétaires (Sté de Pêche)
- 11 - Commémoration Armistice 1918
- 23 - Soirée Salle des Fêtes (PCL)



VUE DU MARAIS ET LIEU DE PECHE

LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS